

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 1^{er} juillet 2022 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 3 JUIN 2022

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 3 juin 2022.

2. CASERNE DE CLERMONT – CONVENTION D'OCCUPATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la convention de mise à disposition par la Ville de Walcourt de la caserne de Clermont à la zone DINAPHI, qui restera annexée à la présente décision ; De charger le Collège de zone de l'exécution de la présente délibération.

3. MP ACHAT POLOS AMBULANCIERS – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2022-029 et le montant estimé du marché "Achat de polos pour ambulanciers", qui s'élève à € 103.305,80 hors TVA ou € 125.000,00, 21% TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2022, article 351/124-05 et à inscrire au budget des exercices suivants.

4. MP ACHAT GANTS DE FEU – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2022-031 et le montant estimé du marché "Achat de 100 paires de gants de feu", qui s'élève à € 7.644,62 hors TVA ou € 9.250,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51.

5. MP ACHAT 2 NETTOYEURS HAUTE PRESSION POUR REMPLACEMENT – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2022-035 et le montant estimé du marché "Achat de 2 nettoyeurs haute pression", qui s'élève à € 8.264,46 hors TVA ou € 10.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51.

6. MP ACHAT 40 ARMOIRES VESTIAIRE POUR TENUE DE FEU – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2022-033 et le montant estimé du marché "Achat 40 armoires vestiaire feu", qui s'élève à € 22.314,04 hors TVA ou € 27.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/741-98.

7. MP ACHAT 25 BLOCS DE 4 ARMOIRES VESTIAIRE PROPRES – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la description technique N° 2022-032 et le montant estimé du marché "25 blocs de 4 armoires vestiaire", qui s'élève à € 15.702,47 hors TVA ou € 18.999,99, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/741-98.

8. RÉPARATION UNIMOG (VÉHICULE FEU DE FORÊT) YVOIR – APPROBATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la réparation du véhicule feu de forêt d'Yvoir pour un montant estimé à € 3.600,00 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/745-98.

9. RÈGLEMENT DE TRAVAIL – GARDES INFORMATIQUES – ORGANISATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le règlement complémentaire relatif à l'organisation et au fonctionnement des gardes informatiques.

10. STATUT PÉCUNIAIRE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF – RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE – GARDES INFORMATIQUES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le règlement pécuniaire complémentaire pour les gardes informatiques, qui constitue la section 9 du Chapitre VI du statut pécuniaire du personnel administratif.

11. CADRE DU PERSONNEL – MODIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver les modifications au plan du personnel.

12. RGPD – RÈGLES DE BASE DE PROTECTION DES DONNÉES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver les Règles de base de protection des données.

13. RATIFICATION DÉCISION COLLÈGE 20/06/22

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ratifier la décision n° 9 prise par le Collège le 20 juin 2022.

14. RAPPORT ANNUEL 2021

Le Commandant f.f. de zone présente le rapport annuel 2021.

14A. HALL RELAIS CHASTRÈS – CONVENTION D'OCCUPATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la convention d'occupation par le BEP Expansion Economique de deux halls relais situés à Walcourt, Allée J-F Kennedy 16, à la zone DINAPHI, qui restera annexée à la présente décision.

14B. RÉPARATION UNIMOG ROCHEFORT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la réparation du véhicule feu de forêt de Rochefort pour un montant estimé à € 5.600,00 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/745-98.

A huis clos

15. PERSONNEL OPÉRATIONNEL PROFESSIONNEL – NOMINATION DÉFINITIVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de nommer à titre définitif un sapeur-pompier professionnel à la date du 1^{er} juillet 2022.

16. PERSONNEL OPÉRATIONNEL VOLONTAIRE – RENOUVELLEMENTS NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de 5 agents volontaires.

17. PERSONNEL OPÉRATIONNEL VOLONTAIRE – NON RENOUVELLEMENT NOMINATION – AUDITION DE L'AGENT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ne pas renouveler la nomination d'un pompier volontaire et d'acter sa fin de service au 31 juillet 2022.

18. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SERGENT-POMPIER PROFESSIONNEL – PROLONGATION RÉAFFECTATION TEMPORAIRE

Ce point est annulé.

19. DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES – DÉSIGNATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de désigner temporairement la Directrice administrative en qualité de Délégué à la Protection des Données pour la Zone DINAPHI.

20. COMPOSITION DU COLLÈGE – FIN DE MANDAT DE PLEIN DOIT – ÉLECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre acte de la fin de mandat de Madame Corine MULLENS en tant que membre du Conseil et du Collège de zone en date du 20 juin 2022 ; De désigner Monsieur Pascal JACQUIEZ, Bourgmestre de Doische, comme membre du Collège de zone à partir du 2 juillet 2022.

La Secrétaire de Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

